



Conseil de sécurité

Distr. générale
1er mars 2002

Original: français

Lettre datée du 27 février 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Espagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de porter à votre attention la déclaration publiée le 22 février 2002 par la présidence de l'Union européenne, au nom de l'Union européenne, sur le dialogue intercongolais et la réunion de Sun City, Afrique du Sud (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de l'Espagne auprès
de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Inocencio F. **Arias**



**Annexe de la lettre datée du 27 février 2002, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de l'Espagne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais, espagnol et français]

**Déclaration publiée le 22 février 2002 par la présidence
de l'Union européenne sur le dialogue intercongolais
et la réunion de Sun City au nom de l'Union européenne**

L'Union européenne juge extrêmement préoccupant que certaines parties au dialogue intercongolais aient menacé de ne pas participer aux pourparlers de Sun City (Afrique du Sud).

Cette attitude risque d'être lourde de conséquences à la veille du dialogue intercongolais et va à l'encontre de l'engagement qu'ont pris les parties de créer un cadre politique nouveau dans la République démocratique du Congo et d'œuvrer à l'établissement d'une paix durable et à la démocratisation. Les parties ont l'obligation d'agir dans l'intérêt de tous les Congolais pour qu'ils puissent vivre dans une société pacifique, stable et démocratique.

C'est pourquoi l'Union européenne engage toutes les parties à honorer ces engagements. À ce titre, elles se doivent d'assister à la réunion de Sun City et de chercher à résoudre leurs divergences d'une manière qui soit à la hauteur de ces responsabilités. Les pourparlers d'Addis-Abeba n'ayant pas permis de progresser, il est d'autant plus impérieux que toutes les parties s'engagent dans le dialogue dans un esprit de conciliation et de compromis et avec professionnalisme.

L'Union européenne et, plus largement, la communauté internationale attendent beaucoup du dialogue de Sun City.

Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne, Chypre, Malte et la Turquie, pays également associés, ainsi que les pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, se rallient à la présente déclaration.